

Critères d'acquisition

La Foncière définit une série de critères d'acquisition exigeants, garants des performances passées et présentes, qui légitiment sa stratégie de développement depuis 1954

Residentiel
Non subventionné. Typologie adaptée.
Commercial
Bail de durée. Modulable.
Neuf
Construction en partenariat avec entreprise générale. Perspective de location satisfaisante.
Ancien
Qualité d'habitat. Potentiel de plus-value. Objet à rénover ou non.
Situation géographique
Moyenne ou grande ville de Suisse romande. Zone urbaine. Bien desservie par les transports en commun. A proximité d'écoles et de commerces.
Rentabilité
Le loyer doit correspondre à l'environnement économique et social. Le rendement est privilégié à la plus-value.
Prix
CHF 5 - 50 Mios
Régime juridique
Société immobilière et/ou en nom.